



**REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME DE  
SAINT GERVAIS**  
Département de la Haute-Savoie  
Arrondissement de Bonneville  
Canton du Mont-Blanc

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA  
REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
DU 03 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq - le mardi trois juin à dix-huit heures trente cinq minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-huit mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

**Etaient présents :**

Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Mesdames Nadine CHAMBEL, Sandrine FOURNIER, Amandine ROSSET, Déborah TARABUSO, Elodie LOMBARDOT, Messieurs Clément BERRUJEX, Lionel CANON, Bernard SEJALON, Patrick BRUNCHER, Philippe CHEVRAT, Alexandre MERLIN, Jean-François MOUSSET

**Etait absente et avait donné pouvoir :**

Madame Lynda VANDELANOITTE à Monsieur Jean-Marc PEILLEX

**Etait absent excusé**

Monsieur Olivier BEGAIN

**Assistaient à la réunion à titre consultatif**

Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Léo MAMMONE, Ricardo MORA

Le procès-verbal du conseil d'exploitation du 06 mars 2025 est soumis à approbation. Aucune observation n'étant formulée, il est arrêté à l'UNANIMITE.

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Monsieur Lionel CANON ayant été désigné pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITE, les a acceptées.

**N°2025/012**

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
TOUR DE L'AVENIR 2025 – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « A VELO » POUR L'ACCUEIL  
D'UNE ETAPE A SAINT-GERVAIS – AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Nombre de membres

En exercice : 15

Quorum : 8

Présents : 13

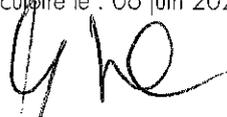
Pouvoir : 1

Votants : 14

Délibération télétransmise le : 06 juin 2025

Mise en ligne du 06 juin 2025 au 06 août 2025

Délibération exécutoire le : 06 juin 2025



**TOUR DE L'AVENIR 2025  
CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION « A VELO »  
POUR L'ACCUEIL D'UNE ETAPE A SAINT-GERVAIS  
AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

**Rapporteur** : Monsieur le Président

Saint-Gervais Mont-Blanc a accueilli plusieurs arrivées et départs d'étapes de courses cyclistes internationales : Tour de France, Critérium du Dauphiné, Tour de l'Avenir hommes et femmes, Tour du Val d'Aoste. L'accueil de ces événements contribue fortement au développement de la notoriété de la destination et à positionner celle-ci comme un territoire de vélo auprès des amateurs de cyclisme. Le savoir-faire de Saint-Gervais pour l'accueil de ces courses est reconnu par les organisateurs de ces grandes compétitions.

L'association A-Vélo propose d'organiser à Saint-Gervais le départ de la 5<sup>ème</sup> étape du 61<sup>ème</sup> Tour de l'Avenir Hommes le 28 août 2025. 25 équipes nationales, composées chacune de 8 à 10 coureurs âgés de 19 à 22 ans, participeront à cette édition. Le Tour de l'Avenir bénéficiera de diffusions sur les chaînes Eurosport et L'Equipe TV.

Saint-Gervais a déjà accueilli des étapes du Tour de l'Avenir 5 fois : 2013, 2014, 2016, 2017, 2023.

Le départ sera organisé sur le parking du Chatelet, où seront installés le village de départ, le podium de présentation des équipes, les stands des partenaires, et où se dérouleront des animations. Le départ sera donné à 12h45.

Le cahier des charges a été présenté à la Commune le 13 mai dernier. Les droits d'organisation de ce départ d'étape sont de 17.000 €, qui seront couverts par l'attribution d'une subvention d'un montant équivalent par le Conseil départemental de Haute-Savoie.

**ENTENDU** l'exposé,

Il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur l'accueil d'un départ d'étape du Tour de l'avenir 2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, émet un AVIS FAVORABLE sur l'accueil d'un départ d'étape du Tour de l'Avenir 2025**

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Secrétaire de séance,  
Lionel CANON

Jean-Marc PEILLEX